

CONDITIONS GÉNÉRALES - RÉSERVATIONS DE GROUPES 2020

1. Les prix publiés sont purement à titre indicatif et sont valables jusqu'à la fin de l'année 2020. L'Office du tourisme/le Memorial Museum Passchendaele 1917 se réserve le droit d'adapter ses prix s'il y a lieu, soit à la suite d'adaptations tarifaires ou de modifications de prix, soit pour des prestations à effectuer par des tiers, soit pour corriger d'éventuelles erreurs d'impression.
2. Tous les prix s'entendent frais de transport non compris. La participation aux visites et arrangements mentionnés requiert l'utilisation de votre véhicule ou autocar personnel.
3. Toute réservation doit être effectuée au moins 4 semaines à l'avance.
4. Après l'envoi de votre demande de réservation (par e-mail), vous recevrez une confirmation de la part de nos services. Les détails concrets des arrangements y figureront.
5. Lors d'une réservation, nous vous demandons une estimation du nombre de visiteurs. Nous vous prions de nous communiquer le nombre définitif de visiteurs (par écrit), au plus tard une semaine avant la visite. Si aucune modification du nombre n'a été signalée et que le nombre de visiteurs définitif est inférieur à celui annoncé, vous devrez payer pour le nombre de visiteurs initialement communiqués. Les modifications ne sont permises qu'à deux reprises.
6. Les annulations sont sans frais, à condition d'en informer par écrit l'Office du tourisme, au plus tard 10 jours avant la date réservée pour la visite. Notre service se verra contraint d'adresser une facture de 25 € (frais d'annulation) à quiconque annulera sa réservation moins de 10 jours à l'avance. En cas d'annulation le jour même, le montant complet de la visite vous sera facturé.
7. Veuillez-vous trouver à l'heure indiquée sur le lieu de rendez-vous convenu. Les groupes sont tenus d'informer nos services du moindre retard par téléphone (0032 (0)51 770 441).
8. Le guide doit être payé au comptant à l'arrivée.
9. La prestation du guide débute à l'heure convenue. Si, malgré un retard, le groupe souhaite tout de même participer à l'ensemble de la visite guidée (à condition que le guide soit en mesure de l'assurer), les suppléments appliqués sont les suivants :
 - retard de 1 à 15 min. : 0,00 € ;
 - retard de 15 à 30 min. : 20,00 € ;
 - retard de 30 à 45 min. : 25,00 € ;
 - retard de 45 à 60 min. : 30,00 €.Dans le cas d'un retard de plus d'une heure, nous ne sommes plus en mesure de garantir la visite et celle-ci vous sera facturée.
10. Ni l'administration communale de Zonnebeke, ni les guides désignés ne peuvent être tenus responsables d'éventuels accidents ou de préjudices causés aux visiteurs ou à des tiers, ni des prestations de tiers comprises dans les arrangements.
11. Une plainte justifiée doit être introduite par écrit auprès de l'Office du tourisme, au plus tard huit jours après la date de la visite.